

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	08	10

Séance du 21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, HÉBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre

Absents représentés : GRADASSI Colette (à MORDELET Charles-Antoine), GARRON Patrice (à TROIN Katia)

Absents excusés non représentés : BASCOUL André  
Mme HÉBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

07/03/2025

Objet de la délibération

Délibération n°17/2025 : **FINANCES : AFFECTATION DU RÉSULTAT**

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,00 €
- un déficit de fonctionnement de :	- 12 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

**DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>a.</b> <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	19 771,40 €
<b>dont b.</b> <u>Plus values nettes de cession d'éléments</u>	0,00 €
<b>c.</b> <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	-31 771,40 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b>	<b>-12 000,00 €</b>
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>e.</b> <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	246 337,31 €
<b>f.</b> <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0,00 €
<b>Besoin de financement = e. + f.</b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>-12 000,00 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	<b>0,00 €</b>

**3) Report en exploitation R 002**

**Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité  
de rattachement (D 672) :**

**DEFICIT REPORTE D 002 (3)**

**12 000,00 €**

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Mordelet', is written over the right side of the official seal.